FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT Accès aux déchetteries intercommunales de Patac et de la Flodanche

L'autorisation d'accès se fait par connaissance des véhicules après lecture des plaques d'immatriculation.
Une barrière automatique se trouve à l'entrée de la déchetterie.



Pour accéder aux déchetteries de Patac et de la Flodanche, vous devez procéder à un enregistrement et compléter le formulaire au verso.

A noter : en cas de changement de véhicule ou de plaque d'immatriculation, vous devrez obligatoirement remplir un nouveau formulaire.





FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Accès aux déchetteries intercommunales de Patac et de la Flodanche (à remplir et à retourner)

hotocopies à joindre à ce formulaire : Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Télécom, etc) Pièce d'identité (Carte d'identité, Permis de conduire, Passeport) Carte grise
om: n lettres capitales)
rénom : lettres capitales)
dresse:
ode Postal : Commune :
éléphone :
nmatriculation des véhicules à enregistrer :
Immatriculation véhicule 1 :
Immatriculation véhicule 2 :
Immatriculation véhicule 3 :
et enregistrement fait-il suite à un changement de véhicule ou d'immatriculation Oui Non
oui, merci de préciser l'immatriculation de l'ancien véhicule enregistré nmatriculation véhicule à supprimer :

Ce formulaire et ses pièces justificatives doivent être retournés :

par mail à l'adresse gestion.dechets@agglo-gap.fr ou directement aux accueils des déchetteries



